



Compte rendu du conseil municipal

Séance du mardi 27 mars 2007

N° 3/2007

Excusé : Olivier BYS

Finances

Chaque année à cette période, le conseil municipal se réunit pour faire le point sur les finances de la commune. Le compte administratif 2006 et le budget primitif 2007 sont examinés dans le détail. Après lecture des différents comptes (commune, lotissement, CCAS, La Clairière), les conseillers procèdent aux votes de ceux-ci. Le budget de la commune se détaille comme suit :

Compte administratif 2006

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	135 406,89	150 582,81
Dépenses	124 181,73	153 760,08
Résultat antérieur	- 4671,92	1 546,26
Résultat exercice 2006	6 552,70	- 3 177,27

Budget primitif 2007

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	226 596,00	58 277,00
Dépenses	144 196,00	58 277,00

A l'unanimité, le conseil approuve le compte administratif 2006 et le budget primitif 2007.

Taxes locales

Le conseil vote à l'unanimité une augmentation de 3 % des 4 taxes.

	2006	2007
Taxe d'habitation	3,02	3,12
Taxe foncière sur le bâti	4,85	4,99
Taxe foncière sur le non bâti	14,39	14,83
Taxe professionnelle	4,32	4,46

.../...

Subventions :

Le conseil examine les diverses demandes de subvention qui lui sont parvenues. Il décide d'accorder les sommes suivantes qui se répartissent ainsi :

- Centre Leclerc : 50 €
- Bibliothèque départementale de prêts : 30 €
- Harmonie des enfants des Sources de la Seine : 150 €
- Coopérative scolaire : 300 €
- M.F.R. de Baigneux les Juifs : 300 € (taille de la Croix des Bordes)
- Comité de Parrainage du Concours National Scolaire de la Résistance et de la Déportation (Côte-d'Or) : 50 €
- S.P.A. (Jouvence) : 30 €
- Bataille et Noegelem (forains) : 150 €



Travaux :

CLOS DE NEUVELLE : l'extension du lotissement Clos de Neuvelle a été approuvé par le conseil en 2006. Après le bornage et l'estimation des travaux de voirie réalisés par M. MORNAND, géomètre, les conseillers délibèrent afin de fixer le prix des deux lots mis en vente.

Le lot n° 6, d'une superficie de 1092 m² est proposé à 55 € le m².

Le lot n° 7 d'une superficie de 2 245 m² est proposé à 50 € le m².

LA CLAIRIERE : la mise aux normes du bâtiment s'avère nécessaire après la visite de la Commission de Sécurité. Le conseil prend connaissance des devis présentés par les entreprises V. LAMY (4 832,44 €) et P. GARROT (4 652,44 €) et décide de retenir le devis de l'entreprise la moins disante.

BRANCHEMENT ELECTRIQUE PERMANENT POUR LES FORAINS : le conseil ne retient pas ce projet qui consistait à installer un coffret EDF près de l'arrêt de bus afin que les forains puissent s'y brancher lors de la fête patronale. Le coût du branchement EDF (environ 1 200 €) n'étant que très peu subventionné par le Syndicat d'Electrification et le SICECO.

Divers :

- **Horaires du secrétariat** : changement le **samedi matin**.
La permanence effectuée le samedi matin par les adjoints ou le maire est désormais de **11 h à 12 h**. Les horaires du mercredi ne changent pas.
- **Inscriptions scolaires à la maternelle de DAROIS pour la rentrée 2007** : elles auront lieu le **jeudi 10 mai 2007** et le **vendredi 11 mai 2007** de **14 h à 15 h 30** et de **17 h à 19 h**.
Téléphone pour rendez-vous : 03.80.35.60.60.
- **Passeport et Carte Nationale d'Identité** : en prévision des vacances d'été, pensez à faire refaire vos passeports ou CNI dès maintenant pour éviter l'affluence du mois de juin et des retards prévisibles dans la délivrance de ces titres.